**Le harcèlement en milieu professionnel : identifier les comportements inacceptables, y réagir adéquatement et les prévenir efficacement.**

La conférence visera à donner les moyens de mieux connaitre, comprendre et analyser le phénomène du harcèlement notamment lorsqu’il prend pour cadre le monde de l’entreprise. En décrivant précisément le type d’agressivité qui en sous-tend le mécanisme et en analysant les fonctionnements institutionnels qui en déterminent la forme, il s’agira de concevoir de quel manière le processus violent se met naturellement en place au sein des « groupes humains contraints » chaque fois qu’il est question de laisser s’y développer sans contrôle des liens d’autorité, des relations de domination, des manifestations de puissance et des rapports de pouvoir.

Le harcèlement, envisagé comme signe d’une dérive naturelle des sociétés démocratiques et non pas comme l’indice de leur dégénérescence, sera ainsi considéré comme un processus traduit par un ensemble de comportements, de conduites ou d’attitudes qui doivent nécessairement, au sein de l’entreprise, faire l’objet, dés leur mise en place, d’un recadrage adapté exprimant, parce qu’elle s’appuie sur une définition précise de l’objet auquel elle s’attache, une réaction institutionnelle à la fois efficace et efficiente.

La conférence permettra dans cette optique de détailler concrètement les différentes composantes d’un dispositif de prévention et de gestion des manifestations de harcèlement moral, sexuel et psychologique telles qu’elles se réalisent généralement au sein de l’entreprise quand celle-ci les observe de manière trop passive ou qu’elle est mal outillée pour y faire face. Nous verrons ainsi comment une définition précise et opérationnelle des conduites inacceptables dissociant les comportements vécus comme intrusifs, ceux qui sont perçus comme inappropriés et ceux qui sont considérés comme inconvenants, permet de prévoir des stratégies de recadrage efficaces qui, parce qu’elles ne permettent pas aux attitudes harcelantes de s’établir ou de gagner suffisamment en puissance pour produire des effets négatifs ou pervers, se posent alors en véritable outil de gestion humaine des ressources au sein de l’entreprise ou de l’institution.

Il sera ainsi question au cours de cette conférence d’envisager non seulement les différentes manières dont il est possible de réagir individuellement et collectivement pour faire face aux formes de violence qui se manifestent au sein de l’entreprise mais aussi de faire émerger un ensemble de procédures institutionnelles visant le respect de tous et la considération de chacun à travers lesquels il devient possible de prévenir et de contrôler complètement le phénomène de harcèlement en évitant systématiquement la souffrance psychosociale qui y est associée.